

18 Août 2025 -07:18

La nouvelle phase du réaménagement du rond-point Schuman donne le coup d'envoi du nouveau plan de circulation

À partir du 28 août, une nouvelle phase de travaux débutera dans le cadre du réaménagement du rond-point Schuman. Le centre et la partie sud du rond-point seront fermés, ce qui entraînera une modification de la circulation. Le nouveau plan de mobilité, appliqué dès cette phase, correspond au schéma définitif qui restera en vigueur après l'achèvement des travaux.

La plupart des rues autour du rond-point Schuman ont déjà été réaménagées. L'avenue de la Joyeuse Entrée est désormais une zone cyclable, la petite rue de la Loi arbore aujourd'hui de grands parterres de fleurs avec des arbres en pleine terre, et une zone piétonne partielle a été aménagée dans l'avenue d'Auderghem. Place maintenant au centre et au sud du rond-point, qui entament leur transformation en espace partagé. Ces travaux dureront jusqu'à la fin de l'année 2026.

Nouveau plan de circulation

La liaison entre les quartiers situés au nord et au sud de la place sera uniquement possible pour les automobilistes via l'avenue de la Joyeuse Entrée, aménagée en rue cyclable à double sens. Les automobilistes provenant de l'avenue de Cortenbergh et de l'autoroute E40 pourront emprunter la rue Archimède et la rue de la Loi.

L'avenue d'Auderghem et la rue Froissart seront mises en cul-de-sac, leurs tronçons situés avant le rond-point Schuman étant accessibles uniquement à la circulation locale, aux cyclistes et aux livraisons.

Espace de rencontre

L'objectif des travaux est de transformer ce rond-point très fréquenté en un lieu de rencontre convivial où la mobilité active occupe une place centrale. La place sera aménagée en cercles concentriques qui attirent le regard vers le centre. Sur la place et autour, de grandes jardinières apporteront une touche de verdure supplémentaire.



Beliris
SPF Mobilité et Transports
Rue du Progrès 56
1210 Brussel
Belgique
+32 2 277 31 11
<http://www.beliris.be>

Sophie Saerens
Porte-parole FR - Responsable
communication
+32 476 60 75 33
sophie.saerens@mobilit.fgov.be

Elien De Swaef
Porte-parole NL - Experte en
communication
+32 475 85 65 77
elien.deswaef@mobilit.fgov.be